



Colocation litigieuse facture

Par **LOULade**, le **16/04/2008** à **16:10**

Bonjour,

j'étais en colocation avec deux autres personnes, j'ai dû partir et donc j'ai fait une lettre de résiliation de bail avec préavis de 2 mois.

Aujourd'hui mes anciens colocataires me réclament des factures d'eau, EDF ...

Or ces factures se prolongent dans la période où je n'étais plus là, ils me disent que je dois tout payer.

Qu'est-ce qu'ils peuvent faire contre moi, si je ne paie pas ?

Je recherche de la documentation et surtout des infos sur ce sujet.

Merci d'avance